

Préfecture des Côtes d'Armor

Appel à projets pour la prévention et la lutte contre la pauvreté en Bretagne

le Commissaire à la lutte contre la pauvreté a lancé le 11 avril dernier l'appel à projets 2022 relatif à la prévention et à la lutte contre la pauvreté en Bretagne.

Sept axes d'intervention sont plus particulièrement ciblés dans cet appel à projets 2022 : assurer l'égalité des chances dès les premiers pas, soutenir les jeunes et leur garantir un parcours de formation, mieux accompagner vers l'activité pour sortir de la pauvreté, apporter un soutien monétaire aux plus démunis, renforcer l'accès aux droits, favoriser l'accès à l'hébergement et au logement pour les plus démunis, renforcer la prévention et lutter contre les inégalités de santé. Un 8ème axe transversal porte sur la participation des personnes concernées.

Cet appel à projets a pour objectifs de :

- soutenir les expérimentations innovantes,
- consolider les pratiques existantes sur un territoire en aidant à leur structuration, ou favorisant les coopérations et la mutualisation, et en structurant au mieux l'offre au plus près des besoins du territoire,
- encourager la mise en place de nouvelles initiatives en matière de coopération ou de mutualisation entre différentes structures contribuant à la lutte contre la pauvreté.

Conditions d'éligibilité

Cet appel à projet est ouvert aux organismes publics et privés porteurs de projets d'intérêt général à but non lucratif contribuant à la lutte contre la pauvreté en Bretagne (hors dépenses d'investissement et d'emploi pérenne) selon l'un des 7 axes décrits dans le cahier des charges.

Une personne physique unique doit être désignée comme coordinatrice du projet. Celle-ci sera le point de contact privilégié de l'administration et se chargera de la transmission de l'ensemble des résultats du projet.

Clôture des candidatures

Le dossier de candidature est à déposer, au plus tard le lundi 23 mai 2022 à 23h59 (heure de Paris) sur la plateforme démarches-simplifiées.

Vous trouverez en **annexe 1 le cahier de charges correspondant**.

Pour en savoir plus, vous pourrez vous rendre sur le site de la Préfecture de Bretagne, via le lien suivant :
<https://www.prefectures-regions.gouv.fr/bretagne/Actualites/Appel-a-projets-Pour-la-prevention-et-la-lutte-contre-la-pauvrete-en-Bretagne>